

Le présent chapitre contient divers bilans et études statistiques qui portent sur les grands secteurs de l'activité économique canadienne. Ils sont fondés sur le Système canadien de comptabilité nationale, qui comprend les comptes nationaux de revenus et dépenses, les indices du produit intérieur réel, la balance des paiements internationaux et les comptes de flux financiers. Les agrégats économiques intégrés servent de cadre à l'analyse de l'économie canadienne et de ses rapports avec les autres pays. De façon globale, le Système canadien de comptabilité nationale se rapproche de la norme internationale décrite dans la publication des Nations Unies intitulée *Système de comptabilité nationale*. Pour compléter l'exposé, on a ajouté des sections sur les indices des prix et sur la Commission de lutte contre l'inflation.

### Revenu national et dépense nationale

21.1

Les comptes nationaux des revenus et des dépenses fournissent des résumés comptables pour l'ensemble du pays et présentent l'activité économique en fonction des opérations qui interviennent entre les principaux groupes d'agents économiques (administrations publiques, entreprises privées et publiques, particuliers, entreprises individuelles et non-résidents). En regroupant sommairement ces opérations en diverses catégories, on peut obtenir sur le fonctionnement de l'économie des renseignements d'un grand intérêt pour les administrations publiques, qui doivent affronter des problèmes de chômage, de taxation et de prix, et pour les hommes d'affaires qui s'occupent de programmes d'investissement et de commercialisation.

Les tableaux 21.1 - 21.9 sont fondés sur les séries chronologiques révisées des comptes nationaux des revenus et des dépenses. Pour obtenir des données annuelles remontant jusqu'à 1926, on peut consulter la publication hors série de Statistique Canada *Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 1926 à 1974* (n° 13-531 au catalogue) et la publication annuelle *Système de comptabilité nationale - Comptes nationaux des revenus et des dépenses* (n° 13-201 au catalogue).

**Revenu national.** Le revenu national net au coût des facteurs mesure les revenus courants des facteurs de production canadiens (terre, travail, capital) provenant de l'activité productrice. Il comprend les salaires et traitements, les bénéfices, les intérêts, les loyers nets et les revenus nets des entreprises individuelles agricoles et non agricoles.

**Produit national brut (PNB).** Parce qu'il représente la somme des coûts entraînés par la production, le produit national brut mesure la valeur marchande de tous les biens et services finals produits par les facteurs canadiens de production durant la période observée. Il est égal au revenu national augmenté des impôts indirects nets (impôts indirects moins les subventions), des amortissements et de divers ajustements de valeur.

**Revenu personnel.** Le revenu personnel est la somme des recettes courantes du revenu, qu'elles soient ou non le fruit d'une activité productrice. Il comprend les paiements de transfert des administrations publiques (par exemple les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de service de guerre), en plus des salaires et traitements, du revenu net des entreprises agricoles et non agricoles, des intérêts, des dividendes et des revenus nets des particuliers provenant des loyers. Il ne comprend ni les bénéfices non répartis des sociétés ni d'autres éléments du revenu national non versés à des particuliers.

**Dépense nationale brute (DNB).** La dépense nationale brute mesure le même agrégat que le produit national brut (c'est-à-dire la production totale de biens et services finals aux prix du marché) en retraçant la distribution de la production au moyen des ventes finales